



CONTROLEUR TECHNIQUE

METIER

Le métier de contrôleur technique consiste à vérifier l'état et la conformité des véhicules, dans le strict respect des textes parus dans le Journal Officiel. C'est à l'aide de machines de mesures et de contrôles qu'il teste les véhicules. En fonction des résultats, il établit un bilan. Les différents points de contrôle doivent répondre aux normes faute de quoi, le véhicule devra être révisé et réparé par le garagiste et ramené, de nouveau, auprès du contrôleur technique.

PROFIL

Le contrôleur technique est agréé par l'Etat. Il exerce sa profession dans le total respect de la réglementation en vigueur afin que la sécurité soit assurée. Il doit avoir de bonnes notions dans la mécanique. Le contact avec les clients doit être bienveillant pour expliquer au mieux la situation si le véhicule ne passe pas le contrôle technique.

CARRIERE

Les centres de contrôles recrutent régulièrement. Avec l'expérience et le goût des responsabilités, le contrôleur technique salarié peut prétendre à devenir chef d'équipe ou de centre. Avec un apport financier conséquent, il peut se mettre à son compte, en ayant à son actif une formation de comptabilité et de gestion.

FORMATION

CQP contrôleur technique véhicule léger,

Titre professionnel contrôleur technique de véhicules légers

Le métier étant réglementé, l'accès en formation est soumis à des prérequis incontournables.

Lien QR Code CNPA :

